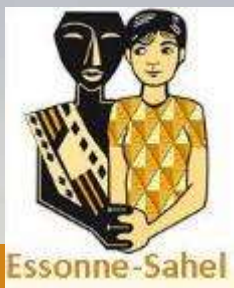


On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt



Compte rendu

Assemblée générale ordinaire

2020

- Rapport moral (page 1) ;
- Rapport d'activité 2019 (page 2) ;
- Rapport financier 2019 (page 8) ;
- Rapport vérificateurs (page 10) ;
- Compte de résultat 2019 (page 11) ;
- Bilan 2019 (page 12) ;
- Projet associatif 2020 (page 13) ;
- Budget 2020 (page 14) ;
- Éléments essentiels des échanges (page 15) ;
- Résolutions (page 16) ;
- Présents et représentés (page 17).

Bas fond de Sérédji commune de Sandaré 15/11/2019



Association loi 1901 créée en 1988 Palaiseau
JO : 18.07.2009
Siret : 410 010 607 00019 - APE 9499Z
Siège social : Mairie, 45, av Ch. de Gaulle 91440
Adresse postale : 19, rue Camille Corot
91440 Bures-sur-Yvette

essonnesahel@gmail.com

www.91essonnesahel.org



Rapport moral

Cette assemblée générale se déroule tardivement pour cause de pandémie mondiale en cette année 2020. Les impacts sanitaires et socioéconomiques vont marquer durablement l'ensemble du monde et particulièrement, quel que soit le pays, les populations les plus fragiles. Il en est ainsi des pays sud sahariens.

Au Mali, l'impact sanitaire du coronavirus n'a pas été aussi fort que ce que l'on pouvait présager, connaissant la misère du système de santé et la grande proximité physique dans de nombreux lieux. L'impact économique a été très fort, l'effet étant immédiat dans un système basé sur l'informel et sans protection sociale.

Les élections législatives, reportées plusieurs fois, se sont déroulées en mars et avril. On peut noter que cette élection a été la 1^{ère} à se dérouler sous la *Loi sur le genre* de 2015 (les listes doivent comprendre un minimum de 30% de candidats de chaque sexe) ; c'est ainsi que 42 femmes ont été élues (14 lors de la législature précédente).

La proclamation des résultats par la cour constitutionnelle a marqué le début d'un mouvement de contestation. Les soupçons de fraudes électorales qui s'ajoutent à ceux de la fraude financière, à la crise de l'école (une grève des enseignants dure depuis bientôt deux ans), à l'insécurité qui a gagné des régions jusque-là épargnées, etc. constituent un contexte chaotique où les plus faibles ne trouvent souvent de solutions que dans l'émigration ou les mouvements extrémistes.

L'immobilisme du pouvoir devant la forte mobilisation des mouvements sociaux et le risque d'instabilité institutionnelle ont été prétextes au coup d'état mené par une junte militaire le 18 août. Le renversement du Chef d'état a été salué par de nombreux maliens. Souhaitons que le Mali trouve pacifiquement les voies d'un climat politique et social apaisé apportant un mieux vivre à chacune et à chacun.

D'autre part on peut relever que l'hivernage 2020 a une forte pluviométrie, une des meilleures de ces 30 dernières années. Les récoltes s'annoncent bonnes si les inondations et les criquets n'obèrent pas ces espoirs.

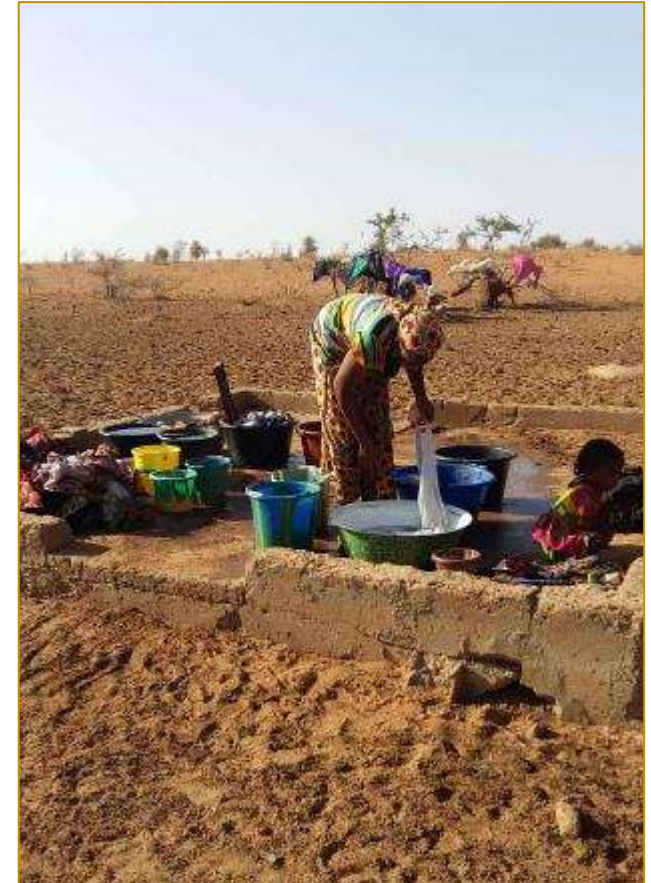
Le programme triennal RésEM 2019-2021 a démarré effectivement au 4^e trimestre après une laborieuse recherche de cofinancements. Les cofinanceurs sont le MEAE, l'AESN, le CD91, des collectivités et associations françaises et des collectivités maliennes. La réactivité et l'anticipation des responsables des actions ont permis de démarrer rapidement.

En fin d'année 2019 une délégation importante de l'Essonne, avec le Président du Conseil départemental, s'est rendue à Bamako. Acte important marquant le fort soutien à la coopération décentralisée avec le Mali. E-S participait à cette mission.

Les membres d'E-S du RésEM ont tous participé au festival EM-Fest en février 2020. Ce festival, qui sur le plan culturel est une très grande réussite, ne donne pas encore une très grande visibilité des actions de coopération.

A Bures-sur-Yvette, le 26 septembre 2020

Le président : Jean-Luc Gaget





ACTIVITE DANS RESEAU ESSONNE-MALI (RESEM)

Essonne-Sahel coanime et copilote, avec les services du CD91, le RésEM ; le CD91 étant autorité de gestion.

◇ L'évolution du réseau

Plusieurs changements ont été opérés en 2019 :

- Changement de nom du réseau, désormais dénommé Réseau Essonne-Mali (RésEM).
- Passation du chef de filât du RésEM Mali de Tyoubado Dicko (Vice-président du Conseil de cercle de Douentza) à Makan Koma (Président du Conseil de cercle de Diéma).
- Evolution de la gouvernance : élargissement du secrétariat technique à Claudie Piqué (représentante de la commission Programme) et Alain Prat (représentant de la commission Animation territoriale).
- Création des Cotech (Comités techniques) au Mali, composés des techniciens de la Coordination, des secrétaires généraux des collectivités partenaires et des secrétaires permanents des intercollectivités des cercles. Le COPROG Mali de décembre 2019 a également acté la création d'une commission plaidoyer éducation.
- Adhésion de nouveaux partenaires côté Mali (dont Wôklôni).
- Renforcement du volet culturel.

◇ Le fonctionnement et l'activité propre

- Tenue d'un COPROG France le 14/04/19 : bilan 2018 de la gouvernance du réseau et des trois commissions (capitalisation, animation et programme), présentation des perspectives et du calendrier 2019 (nouveau nom RésEM, communication et visibilité, missions programmées).
- Tenue de plusieurs commissions Programmes (dans le cadre de la clôture des programmes 16-18 et AESN 15-17, et de la construction du programme 19-21) et de plusieurs commissions Animation (notamment pour la préparation de l'EM FEST).
- Réunions régulières du secrétariat technique (CD91, E-S et représentants des commissions). La cellule technique, réunions (téléphoniques/Skype/WhatsApp) bimensuelles entre la chargée de mission E-S, les chargés de coopération du service de l'action internationale (SAI) du CD91 et la coordination DDN Mali permet de suivre l'état d'avancement des programmes et activités en cours.
- Tenue de plusieurs groupes de travail du secrétariat technique (GTST) pour la préparation de la demande de cofinancement à l'AESN et la préparation de la commission Capitalisation (« Comment promouvoir l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement en milieu sahélien ? »).

◇ Programme 2016-2018

Sur le programme 16-18, la plupart des actions de développement ont pu être réalisées. Néanmoins, une partie des cofinancements n'a pu être acquise, remettant en cause le périmètre de certaines activités, si ce n'est leur annulation. Le compte-rendu technique et financier final du programme a été envoyé au MEAE, avec un taux d'exécution de 72,37%. L'évaluation finale a été réalisée par le Centre d'Expertise pour l'Etude, la Formation et l'Accompagnement en Développement (CEFAD), qui avait mené l'évaluation du programme AESN 15-17.

◇ Programme 2019-2021

Développé pendant plus d'un an par le RésEM, ce programme multisectoriel a pour ambition de renforcer l'action des collectivités territoriales de l'Essonne et des cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel pour l'inclusion économique et sociale des femmes et des jeunes. Le programme entend agir sur l'autonomisation de ces groupes, en facilitant leurs accès aux espaces économiques locaux, à la formation, au développement social et à la lutte contre les discriminations basées sur le genre. Il s'articule autour de trois actions complémentaires prenant en compte les différents facteurs de l'exclusion des femmes et des jeunes des territoires de coopération :

- 1. Les collectivités partenaires soutiennent l'inclusion et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes ;*
- 2. Les collectivités partenaires développent les services publics sanitaires et sociaux au profit des femmes et des jeunes ;*



3. Les collectivités partenaires positionnent la culture comme un outil innovant de cohésion sociale et de gouvernance.

Le budget du programme s'élève à 2 023 229 €. Le financement prévisionnel est assuré par le CD91, les collectivités, associations et bénéficiaires à hauteur de 1 122 862 €, par le MEAE à hauteur de 550 000 € et par l'AESN à hauteur de 350 367 €.

Pour une meilleure mise en œuvre du programme, le guide des pratiques rédigé en 2017 en concertation avec les membres du réseau, en France et au Mali, a fait l'objet d'une actualisation.

Les activités proposées par les membres d'E-S concernent le maraîchage (dont les activités de formation), l'aménagement de bas-fond et l'accès à l'eau potable.

♦ **Convention, dans le cadre du RésEM, entre Essonne-Sahel et le CD91 :**

La convention opérationnelle entre le CD91 et E-S a été signée le 2 octobre 2019. Par cette convention, l'association s'engage à :

- Améliorer la sécurité alimentaire par le renforcement des capacités locales ;
- Renforcer l'accès aux soins et améliorer la qualité des soins (appui à la construction et l'équipement du Centre de santé communautaire de Lambidou) ;
- Renforcer les compétences des agents de santé, des agents de l'action sociale et des élus des territoires de coopération (appui à la construction et l'équipement du Centre de santé communautaire de Lambidou) ;
- Garantir les conditions de pérennisation des actions, par la mise en œuvre de mesures sociales d'accompagnement ;
- Contribuer au suivi et à la bonne gouvernance des programmes du RésEM en copilotant et en se positionnant en appui-conseil auprès des membres du RésEM ;
- Apporter un accompagnement spécifique à la diaspora issue des territoires de coopération, associée ou non au RésEM.

La subvention prévue pour les trois années du programme est de 103 242 €.

♦ **Missions RésEM Essonne à Bamako :**

- Du 16 au 25 juillet 2019. Lors de la mission de l'Ajukoby à Bamako, JLG a réservé quelques temps pour le RésEM et pour E-S. Des échanges ont été organisés avec les secrétaires permanents des trois intercollectivités et les secrétaires généraux des trois Conseils de cercle afin de lancer la réflexion sur la construction d'un plan de formations harmonisé à l'échelle des trois territoires et en lien avec les actions prévues par les membres du RésEM dans le programme 19-21. Pour E-S, rencontre avec le Syfop, le Sycoten et A Kared pour préparer ses actions propres (formations et appui maraichage ; enquête bas-fonds).

- Du 30 novembre au 2 décembre - Mission politique. La délégation essonniennne était composée de François Durovray (Président CD91), Aurélie Gros (Vice-Présidente CD91), Damien Allouch (conseiller départemental), Marie-Catherine Scordia (Cheffe de cabinet du Président CD91), Christel Tschaegele (Cheffe SAI CD91), Alain Prat (Adjoint au maire Cerny), Jean-Luc Gaget (Président E-S) et Alisson Pistre (chargée de coopération CD91).

- Lancement du nouveau programme de coopération 2019-2021 du RésEM et signature des conventions de coopération avec les trois Conseils de cercle partenaires ;
- Promotion du RésEM et de la coopération de l'Essonne auprès des institutions maliennes et de la représentation française au Mali ;
- Participation à l'inauguration des Rencontres Photographiques de Bamako et signature d'un partenariat autour de ces Rencontres avec le Ministère Malien de la Culture, l'Ambassade de France au Mali et l'Institut Français ;
- Visite d'un collège dans le quartier de Baco-Djicoroni, en partenariat avec le collège de Bures-sur-Yvette.

- Du 3 au 7 décembre 2019 - Mission technique. La délégation était composée de Jean-Luc Gaget (président E-S), Alisson Pistre (chargée de coopération CD91), Michel Gruber (vice-président E-S, membre TA Draveil), Claudie Piqué (présidente CDJ de Chilly-Mazarin, secrétaire E-S), Xavier Houdy (président Ajukoby), Françoise Sergent (trésorière Ajukoby), Mamadou Dicko (membre Leïdimen), Alain PRAT (président Aïgouma) et Marine Buffet (chargée de mission E-S).

- Suivi du lancement du nouveau programme de coopération 2019-2021 du RésEM ;
- Conduite de rencontres techniques avec les membres du RésEM ;
- Conduite de rencontres avec des acteurs intervenants dans les territoires de coopération du RésEM ;
- Pour les associations, rencontres des partenaires, de bureaux d'études et entreprises qui ont permis, pour certaines, la signature de conventions et de contrats.



♦ Missions RésEM Mali :

- Du 9 au 16 février 2020 - Mission technique de la Coordination (Aly-Badara SYLLA et Samba DICKO) dans les cercles de Diéma et Nioro-du-Sahel.
- Appui technique à la mise en œuvre des actions des Conseils de cercle, des communes et des intercollectivités, collecte des informations et suivi ;
- Visites de terrain ;
- Mise au point sur les situations de référence et les indicateurs du programme.

Au vu de la dégradation du contexte sécuritaire, la mission de la Coordination dans le cercle de Douentza a été annulée.

♦ Démarches de recherche de financements

Les demandes de cofinancements auprès du MEAE et de l'AESN ont permis de boucler le financement du programme 19-21.

♦ Communication

Le service de communication du CD91 a mis à jour la plaquette permettant de présenter l'ensemble des acteurs du RésEM ainsi que les actions du programme 2019-2021 et a créé un logo propre au réseau. Comme pour les années précédentes, des outils de communication propres au EM FEST ont été développés, en plus de la pastille : roll up, affiches abribus, programmes et vidéo pour le concert d'inauguration.

Avec l'appui de Blonba/Wôklôni, une page Facebook du RésEM Mali a été créée : elle sera gérée par la Coordination.

L'exposition « Inter Actions », montée en 2018 en coopération avec le CD78, a permis de mettre en avant des actions menées dans le cadre de la coopération décentralisée, dont des actions portées par des membres du RésEM.

Un article présentant le RésEM et les programmes AESN a été publié dans *Les lettres de pS-Eau* (mars 2020).

♦ Action culturelle

La troisième édition du EM Fest s'est tenue en février 2020 et a été préparée tout au long de l'année 2019. Les cinq associations d'E-S, membres du RésEM ont largement participé à cette édition :

- Ajukoby (Bures-sur-Yvette) : exposition art-métal avec ateliers pour enfants, organisation d'un ciné-club avec la commune de Bures-sur-Yvette (*Un homme qui crie*), du spectacle *Les énigmes du Kongka*, d'ateliers de danse et de slam avec les élèves du collège de la Guyonnerie ;
- Comité des jumelages de Chilly-Mazarin : soirée ciné-débat-musical avec la projection de deux courts métrages (*Le bout de la piste* et *Petit à petit l'oiseau s'envole*), exposition photos et atelier découverte de musiques africaines à la médiathèque ;
- Trans Aide Draveil : spectacle *Kossyam* de et par KPG en partenariat avec la Maison d'Alphonse Daudet ;
- Les Amis du jumelage de Marolles-en-Hurepoix : représentation théâtrale *Les énigmes du Kongka* et exposition photographique sur Lakamané ;
- Comité du jumelage Limours - Les Molières : deux représentations théâtrales *Les énigmes du Kongka* et une émission radio réalisée avec les lycéens.

🐼 **ACTIVITE INTRA ESSONNE-SAHEL**

🐼 **Appui-conseil experts E-S :**

🐼 **Accès à l'eau, énergie solaire** : Jean-Pierre d'Haenens, Jean-Luc Gaget

- Accès à l'eau potable et aménagement d'un périmètre maraîcher à Koundougoula (programme 19-21) : appui technique au Comité des jumelages de Chilly-Mazarin pour le suivi et l'élaboration des documents (étude géophysique, DAO pour la réalisation du forage, etc.).
- Conseils et appuis techniques ponctuels.

🐼 **Aménagement de bas-fonds** : Jacques Ryckelynck / Bernard Corbel / Georgette Soudrie / Jean-Luc Gaget

Appui à l'élaboration des TDR pour l'étude d'impact des aménagements de trois bas-fonds (Diéma, Simbi et Sérédji) et à la finalisation de l'étude elle-même.



Formation professionnelle, agriculture, maraîchage : Georgette Soudrie /Jean-Luc Gaget

Appui et organisation de l'action de formation de 64 stagiaires à la maîtrise des techniques avancées de maraîchage organisés par le CFP de Niore-du-Sahel dans le cadre du programme 19-21. L'évaluation pédagogique des formations de 2017 et 2018 avait permis de dégager les points forts et les améliorations à apporter ; ces dernières ont été prises en compte pour ces nouvelles sessions.

Appui conseil divers : Jean-Luc Gaget

- TA Draveil pour le montage du projet d'aménagement du bas-fond de Madina/Sécouréba/Sécouréni et financement dans le cadre du programme 2019-2021 ;
- Amis du Jumelage (Marolles-en-Hurepoix) sur le projet proposé dans le cadre du programme 2019-2021 : réalisation d'une zone de maraîchage de 4 hectares à Lakamané avec la réalisation et l'équipement d'un forage et la construction d'un château d'eau pour les femmes de l'association Benkady ;
- Comité des jumelages de Chilly-Mazarin pour l'élaboration de la fiche projet et du budget dans le cadre du programme 2019-2021 ;
- Association Femme de Lambidou (Boussy St Antoine) : gestion technique, administrative et financière du projet de construction et d'équipement du Centre de Santé communautaire de Lambidou.

E-S ressources : Groupe de travail piloté par Georgette Soudrie

Les travaux d'E-S Ressources de 2019 ont porté sur :

- La finalisation et la mise en ligne des ressources *Accès à l'eau potable*, autour de quatre sous-chapitres : 1) Qu'est-ce qu'une adduction d'eau potable, 2) Les réalisations, 3) La gestion des AEP, 4) La conduite de projet d'AEP.
- La structuration du dossier *Maraichage* avec l'identification de trois grands thèmes : 1) Etude des jardins maraîchers, 2) La formation, 3) Aménager un périmètre maraîcher.
- Le dossier *Méthodologie générale* est en cours de construction.

L'accès à ces ressources a été élargi à l'ensemble des internautes en fin d'année 2019, avec la suppression du mot de passe pour y accéder.

Un technicien spécialiste WordPress est intervenu pour tenter de rétablir les liens des fichiers .pdf et .jpg des articles transférés de l'ancien vers le nouveau site et qui ont disparus lors du changement de serveur chez ovh. Le problème n'a pas été résolu.

Une section spécialement dédiée aux activités du RésEM a été ajoutée à la barre du Menu avec trois sous-catégories : 1) Actualités, 2) Missions et 3) Documents.

Diaspora, collectivités maliennes & françaises, associations diverses : appui / conseil, montage et mise en œuvre de projets :

Commune de Diakon projet d'AEP à Djédigui-Kassé (association Solidarité Djédigui-Kassé)

Après plusieurs mois de fonctionnement de l'AEP, les villageois ont constaté que la gestion de la centrale solaire (Kama SA) n'était pas performante, avec pour conséquences des coupures de courant régulières perturbant l'accès à l'eau. Il a été souhaité l'autonomisation énergétique du forage et de la distribution (château d'eau). A la demande de l'ASDK, une nouvelle étude a été menée par AGED2AEP afin de définir les équipements et installations nécessaires et les coûts induits. Les équipements ont été réceptionnés le 16 février 2020. Le rapport d'exécution final a été envoyé au Conseil Régional d'Ile-de-France le 9 mars 2020 pour l'obtention du solde de subvention de 2 500 €.

Commune de Diakon, projet de de renforcement des périmètres maraîchers de Kembélé (association pour le développement de Kembélé)

Le projet porté par l'Association pour le développement de Kembélé (APDK) avec l'appui d'E-S a permis de réaliser une clôture, d'installer des moyens de pompage (panneaux solaires, pompes et réseau), de réaliser le parcellaire, fournir des équipements et former des maraîchères aux techniques avancées de maraîchage. 220 femmes se sont vu attribuer des parcelles de 25 m² au lieu des 140 femmes prévues initialement, qui auraient eu une parcelle d'au moins 50m². Ceci a posé à nouveau un problème de volume d'eau disponible dans le périmètre maraîcher. Pour pallier ce problème, il a été proposé d'équiper l'un des deux puits d'une pompe Lorentz plus performante. E-S a financé sur fonds propres l'achat et l'installation d'une pompe par KARED pour un coût total de 1 383,47€.



Le 11 septembre 2019, le rapport final d'exécution du projet « Améliorer les conditions de vie des populations de Kembélé par le renforcement du maraîchage » a été envoyé au Conseil départemental du Val-de-Marne dont la participation financière s'est élevée à 3 500 €.

Commune de Diakon, projet de réparation du micro-barrage de Kembé (association des ressortissants Kembé-Kapé)

JLG a rencontré Modi Diakité (président de l'association des ressortissants Kembé-Kapé) pour échanger sur le projet de réhabilitation du micro-barrage de Kembé dans l'optique d'une recherche de cofinancement (montant 6 000 €). Après réflexion, l'association a décidé d'aller vite dans les travaux et de financer le projet en totalité sur fonds propres.

Commune de Diangounté Camara, projet d'aménagement du bas-fond de Bignékolobougou (association Séko)

L'association Séko (Grigny) a sollicité E-S dans la recherche de financements complémentaires pour la réalisation de son projet « Aménagement du bas-fond dans le village de Bignékolobougou » (coût total : 99 152 €). En parallèle, avec le bureau GESDL (NdS), l'association déposait une demande de financement au CODEV Mali. Des rencontres ont eu lieu à Bures-sur-Yvette. Un premier travail a été effectué pour répondre à l'appel à projets du PRA/OSIM mais du fait de l'impossibilité de cumuler des financements CODEV Mali / PRA-OSIM, une autre demande de financement a été déposée auprès de la fondation Bragéac en juin 2019 (montant sollicité 20 000 €). Le projet n'a pas été retenu. L'association des ressortissants a finalement obtenu un financement CODEV Mali.

Commune de Lambidou (cercle de Diéma), Association Femme de Lambidou (AFDL)

Dans le cadre du programme 19-21, une subvention de 15 242 € était prévue pour l'AFDL pour son projet de construction d'un Centre de Santé Communautaire (CESCOM) à Lambidou. Les difficultés administratives rencontrées par l'AFDL (changement de siège social notamment) ne lui ont pas permis de fournir dans les temps les documents nécessaires à l'attribution de la subvention du CD91. Pour ne pas perdre ce financement, E-S a accepté d'être l'intermédiaire et d'assurer le suivi du projet. Plusieurs rencontres ont eu lieu afin de discuter du projet, du budget, du financement, des modalités et étapes de mise en œuvre. Une convention tripartite E-S, AFDL et ALEA (Association Lambidoise pour l'Eau en Abondance - association des ressortissants de Lambidou) précisant les engagements financiers et les responsabilités de chacun a été signée. L'ADFL a fait le choix de confier la totalité de la gestion du projet à E-S, contre rémunération (2 500 €). Un groupe WhatsApp a été créé avec les membres des deux associations afin de faciliter la communication. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée entre la mairie de Lambidou et l'intercollectivité UCD Benso. Un contrat de prestation a été signé entre E-S et l'intercollectivité UCD Benso pour préciser les responsabilités de chacun en termes d'appui technique, d'accompagnement et le paiement de la prestation de maîtrise d'ouvrage déléguée. Le DAO pour la construction du CESCOM a été diffusé en mars 2020.

Commune de Fallou (cercle de Nara, région de Koulikoro) et associations de ressortissants (AMCFF)

Afin de donner suite aux diagnostics d'accès à l'eau potable et non potable réalisés dans les villages de Kamalendougou, Karfabougou, Tiéssamana et Zangarbala fin 2018, plusieurs rencontres avec les ressortissants de l'AMCFF ont été organisées. Lors de la mission de juillet 2019 à Bamako, JLG a également rencontré le maire de Fallou. Malgré ces multiples rencontres, les avancées sont faibles et le répondant peu fiable dans la commune ; il a été demandé aux ressortissants d'être plus proactifs s'ils souhaitaient avoir l'appui d'E-S.

Rencontres /échanges avec des partenaires en France

◇ Cités Unies France

Participation les 2 et 3 juillet 2019 aux Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales à Paris avec comme fil rouge « De l'action locale à l'action internationale : développons ensemble des territoires durables ».

Participation le 10 juillet 2019 au Comité de pilotage élargi pour la préparation des Assises Sahéliennes qui ont eu lieu à Poitiers les 10 et 11 octobre, avec la participation d'Aurélié Gros et d'Alioune Ifra N'Diaye (Directeur du Centre Culturel Blonba Bamako) qui ont présenté la plus-value du RésEM sur les projets Eau, Hygiène, Assainissement, et l'expérimentation d'une nouvelle méthodologie plaçant la culture comme outil de gouvernance et de cohésion sociale.

◇ Rencontres, manifestations

◇ 03/07/19 : J-L Gaget et J Ryckelynck, rencontre avec Harouna Diawara, étudiant en master de développement rural, originaire du cercle de Bafoulabé, en stage à la mairie des Molières.



◇ 26/09/19 : J-L Gaget et M Buffet, rencontre avec le Maire de Fatao et deux ressortissants pour un appui à la recherche de financements pour la réalisation d'équipements d'eau potable dans le cadre d'un ambitieux projet mené avec l'appui de la commune de Tremblay, l'Association de coopération entre acteurs du développement et l'Association malienne de la solidarité et de la coopération internationale pour le développement (coût prévisionnel : 300 000 € à 400 000 €).

◇ 16/10/19 : J-L Gaget et M Buffet, rencontre avec Boubacar Bah, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation du Mali.

◇ 26/10/19 : J-L Gaget, intervention à la Journée culturelle des villages de Bakounou dans le nord de la région de Koulikoro, à Grigny.

◇ 26/11/19 : Rencontre CORENS/E-S en présence de M. Leclerc Olive, J-L Gaget, M. Gruber, C. Piqué, G. Soudrie, J. Ryckelynck et M. Buffet sur *Cinquante ans de coopération* (discussions autour de la notion de « coopération décentralisée », des changements constatés depuis la création d'E-S, de la professionnalisation des bénévoles, etc.). J. Ryckelynck a envoyé aux participants une note retraçant l'historique de la coopération décentralisée, des jumelages et d'E-S.

Fonctionnement de l'association

◇ **Réunions du CA** : 14 membres (AG du 30/03/19).

Les CA ont désormais lieu le jeudi de 10h00 à 12h30. Entre les deux AG, le CA s'est réuni 5 fois (30/03 ; 01/07 ; 07/10 ; 16/12 ; 05/03).

◇ **E-S employeur** :

Un avenant au contrat de travail de Marine Buffet, chargée de mission d'E-S depuis le 1^{er} septembre 2017 a été signé pour acter le changement de lieu de résidence et redéfinir les modalités de travail/télétravail, à compter du 1^{er} janvier 2020.

◇ **Communication** :

Le site est alimenté régulièrement par les membres d'E-S, qui disposent d'une page propre à leurs activités : les articles sont mis en ligne par le président ou la chargée de mission d'E-S.

Un compte E-S a été créé sur YouTube afin de mettre en ligne les vidéos numériquement trop lourdes pour être mises directement sur le site internet d'E-S. La première vidéo mise en ligne a été celle réalisée dans le cadre de l'appel à projets paysans RésEM 16-18.

Le président
Jean-Luc Gaget



Rapport de gestion du trésorier

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni, aujourd'hui, en assemblée générale ordinaire annuelle en application des dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31/12/2019 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des contrôleurs aux comptes de notre association.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents ou renseignements prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les conditions et délais légaux.

L'exercice dont nous vous rendons compte s'est déroulé sur une période de 12 mois comprise entre le 1/1 et le 31/12/2019.

ACTIVITE ET FINANCEMENT

Comme pour les exercices précédents, Essonne-Sahel a poursuivi en 2019 son rôle d'appui aux acteurs du développement (associations, entités publiques) : aide à l'animation, à la gestion, au montage et au suivi de projets ponctuels et de programmes plus généraux.

Comme vous le savez, E-S a acquis un statut d'animateur et d'expert du développement qui en fait un interlocuteur privilégié auprès de différentes instances tant en France : Conseil Départemental de l'Essonne, diverses collectivités, associations partenaires, qu'au Mali : communes et régions.

Cette activité qui est pour notre association sa principale source de revenus s'inscrit dans le cadre de conventions signées avec ces instances ; leur exécution peut s'étaler sur plusieurs exercices impactant ainsi les résultats de chacun d'entre eux.

En 2019, E-S a signé avec le Conseil Départemental de l'Essonne une nouvelle convention RésEM (Réseau Essonne-Mali) portant sur les exercices 2019 à 2021 ;

E-S a donc concentré son action sur :

- L'exécution des conventions signées avec le Conseil Départemental de l'Essonne : finalisation de la convention EDDN 2017/2019, mise en œuvre de la convention RésEM 2019/2021,
- Le renforcement de périmètres maraichers à Kembélé (projet de l'association Cachan Soroma) ; ce dossier a été finalisé en 2019,
- Le renforcement de l'adduction d'eau potable à Djédigui-Kassé (venant en complément de la réalisation financée par l'Association Cachan Soroma, le SEDIF, le Conseil Départemental de Seine- St-Denis) ; toutefois, E-S n'est intervenue qu'en tant que coordinateur et facilitateur pour les transferts de fonds et n'a pas vu ses comptes impactés.

Les rémunérations attachées à ces dossiers ont d'ailleurs constitué la totalité de nos ressources propres. E-S n'a pas effectué de prestations payantes de conseils auprès d'autres partenaires.

Au 31/12/2019, il restait une enveloppe de 1 511 € à utiliser au titre de subvention « programme de développement » versée par le Conseil Départemental de l'Essonne.

Par construction, tout Euro perçu est à terme transféré au Mali entraînant donc *in fine* la neutralité de cette activité au niveau des résultats. Toutefois, dans le cadre de la convention RésEM, E-S pourrait être amenée à financer sur ses fonds propres une enveloppe de 860 € environ.

E-S a versé à ce titre 7 397 € vers les bénéficiaires au Mali.

Précisons par ailleurs qu'E-S a décidé de financer sur ses fonds propres une pompe destinée au périmètre maraicher de Kembélé pour un montant de 1 385 €.

Il est important de rappeler qu'E-S présente un déficit structurel de fonctionnement d'environ 30 000 € par an ; ce besoin ne peut être comblé que par la rémunération de son action par les établissements publics ou les associations ainsi que par des prestations effectuées auprès de tiers.

Ce besoin n'a pas été couvert ni en 2016 (perte de 9 180 €) et 2017 est juste équilibré (gain de 700 €) ; 2018 a présenté un déficit de 5 411.13 € ; les comptes de 2019 font apparaître une perte de 4 773,15 € proche de celle de l'an dernier.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Le budget 2021 a été établi sur le principe de la poursuite du rôle d'E-S en tant qu'expert et appui.

Son action portera particulièrement sur la mise en œuvre de la convention ResEM 2019/2021 : mise en place de formations maraichage, enquête bas-fonds, appui aux périmètres maraichers.



On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt

Pour cet exercice, E-S ne pourra compter que sur les subventions liées à cette convention.

E-S interviendra dans le cadre de la finalisation du dossier AEP de Djédigui-Kassé ; son impact restera toutefois limité contribuant néanmoins à une amélioration du résultat.

Les charges seront en ligne avec celles constatées en 2019.

Le budget 2020 fait apparaître le même niveau de déficit structurel de fonctionnement que celui observé au cours des exercices antérieurs de l'ordre de 28 000 €, il ne devrait pas être comblé par les ressources propres de l'association.

Sur la base des éléments ci-dessus, le résultat prévisionnel de 2020 apparaît déficitaire pour environ 1 150 € en amélioration par rapport à 2019.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats :

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels de cet exercice de 12 mois sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent, qui avait une durée de 12 mois.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2019, les produits d'exploitation se sont élevés à 35 254 € (dont 29 300 € de subventions de fonctionnement) contre 48 604 € lors de l'exercice précédent.

Les cotisations se sont élevées à 1 220 €.

Les charges d'exploitation imputables à l'exercice se sont élevées pour leur part à 40 026 € contre 54 015 € pour l'exercice précédent. Cette diminution de 14 000 € est essentiellement due à une baisse des transferts au Mali.

Parallèlement les produits ont diminué de 13 300 € reflétant d'une part la baisse des transferts précisée ci-dessus et la limite des ressources propres constituées en quasi-totalité par les subventions du département de l'Essonne.

Les frais liés au personnel se sont élevés à 25 600 € en diminution légère (3%) par rapport à 2018 (imputable en particulier aux allègements des charges sociales).

Après prise en compte des charges et produits financiers, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 4 773,15 € contre une perte de 5 411,11 € au titre de l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 4 773,15 €.

Nous vous proposons de bien vouloir l'affecter en totalité au compte « report à nouveau ».

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'ASSOCIATION

La présidence actuelle du conseil d'administration est assurée par Jean-Luc Gaget.

Nous vous précisons que les mandats de Catherine Bonnot, Jehan-Jacques Cochet et Michel Gruber, membres du conseil d'administration, sont arrivés à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner au bureau quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après lecture du rapport présenté par les vérificateurs des comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Trésorier
Gérard Ravaud



Contrôle financier

VERIFICATION DES COMPTES RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE 2020 D'ESSONNE-SAHEL

Mesdames, Messieurs,

Par suite du mandat qui nous été confié lors de l'assemblée générale du 30 mars 2019 nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Comptes 2019

Le total du bilan se monte à 132 195,56 € - il était de 55 304,50 € au 31/12/18.

Le compte de résultat présente une perte de 4 773,15 €- le résultat de 2018 présentait une perte de 5 411,13 €.

Situation de trésorerie

La situation de trésorerie présente un solde positif de 52 097,56 € au 31/12/2019, elle était positive de 54 964,84 € au 31/12/2018.

Une partie de cette trésorerie est placée sur un livret de type « livret A ».

Contrôle des pièces

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de résultat annuels concordent avec la comptabilité et les informations adressées aux adhérents.

Conclusion du contrôle des comptes 2019

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés et remercier le Trésorier pour son travail.

A Bures-sur-Yvette le 17 juin 2020

Les vérificateurs des comptes

Catherine Autebert

Hugues RAUCY



O n n e r a m a s s e p a s u n c a i l l o u a v e c u n s e u l d o i g t

Essonne-Sahel compte de résultat au 31/12/2019					
CHARGES	Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N-1 clos le 31/12/2018	PRODUITS	Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N-1 clos le 31/12/2018
Charges d'exploitation (1) :			Produits d'exploitation (1) :		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stocks marchandises			Production vendue (biens et services)		
Achats de matières et autres approvisionnements	1 763,47		Production stockée		
Variation de stocks matières			Production immobilisée		
Autres achats (non stockés)	404,72	293,43	Subventions d'exploitation	29 333,00	20 000,00
Services extérieurs	7 396,80	22 262,00	Reprises sur provisions et amort, transferts de charges		
Autres services extérieurs	3 101,51	3 675,66	Autres produits	255,20	1 501,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,53	5,06	Collectes		
Rémunération du personnel	23 476,98	22 709,48	Cotisations	1 620,00	1 540,00
Charges sociales	1 445,23	2 819,72	Participation des associations aux pgs de développement	2 555,00	22 928,00
Autres charges de personnel	697,18	1 006,54	Legs et donations		
Redevances		0,00	Produits liés à des financements réglementaires		
Subventions accordées sur ressources affectées			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 000,00	2 221,36
Dotations aux amortissements			Quote part de subven d'invest renouvelable et des apports virées au compte de résultat		
Dotations aux provisions (sur projets identifiés)			TOTAL I	34 763,20	48 190,36
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 511,20	1 000,00	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Autres charges		41,22	TOTAL II		
TOTAL I	39 797,62	53 813,11	Produits financiers		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			De participation		
TOTAL II			D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Charges financières (1) :			Autres intérêts et produits assimilés	296,98	403,60
Dotations aux amortissements et aux provisions			Reprises sur provisions et transferts de charges		
Intérêts et charges assimilées	229,16	202,76	Différences positives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	229,16	202,76	TOTAL III	296,98	403,60
Charges exceptionnelles :			Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	0,06		Sur opérations de gestion	193,51	10,78
Sur opérations en capital			Sur opérations en capital		
Reprise de déficit antérieur			Reprises d'excédent sur exercices antérieurs		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	0,06	0,00	Quote part des subventions d'investissement non renouvelable virée au compte de résultat		
Participation des salariés aux résultats			TOTAL IV	193,51	10,78
Impôts sur les sociétés			TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)		
TOTAL V			40 026,84	54 015,87	35 253,69
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	40 026,84	54 015,87	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	35 253,69	48 604,74
EXCEDENT	-4 773,15	-5 411,13	RESULTAT		
TOTAL GENERAL = TOTAL CHARGES + EXCEDENT	35 253,69	48 604,74	TOTAL GENERAL = TOTAL DES PRODUITS + DEFICIT	35 253,69	48 604,74

(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



O n n e r a m a s s e p a s u n c a i l l o u a v e c u n s e u l d o i g t

Essonne-Sahel Bilan au 31/12/2019							
ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018	PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
	Brut	Amort./Prov.	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Immobilisations incorporelles					Fonds associatifs sans droit de reprise	53 804,34	53 804,34
Frais d'établissement					Ecart de réévaluation		
Concessions et droits similaires, logiciels, droits et valeurs similaires					Reserves		
Autres immobilisations incorporelles					Reserves indisponibles		
Immobilisations incorporelles en cours					Reserves statutaires ou contractuelles		
Avances et acomptes					Reserves réglementées		
Immobilisations corporelles					Autres réserves (dont réserves pour projet associatif)		
Terrains					Report à nouveau	-13 895,35	-8 484,22
Constructions					Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)	-4 773,15	-5 411,13
Installations techniques, matériel et outillage industriels					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles					Provisions réglementées		
Immobilisations corporelles en cours					Total I	35 135,84	39 908,99
Avances et acomptes					Autres Fonds associatifs		
Immobilisations financières (1)					Fonds associatifs avec droit de reprise		
Participations					Apports		
Créances rattachées à des participations					Legs et donations		
valeurs mobilières de placement					Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
banques					Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Autres					Droit des propriétaires (commodat)		
Total I					Total II		
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour risques et charges		
Stocks et en-cours					Provisions pour risques		
Mat.prem et autres approvisionnements					Provisions pour charges		
En-cours de production (biens et services)					Fonds dédiés		
Produits intermédiaires et finis					Sur subventions de fonctionnement	1 511,20	1 000,00
Marchandises					Sur autres ressources		
Avances et acomptes sur commandes					Total III	1 511,20	1 000,00
Créances					DETTES (1)		
Usagers et comptes rattachés	73 909,00		73 909,00		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits(2)		
Autres			0,00	0,06	Emprunts et dettes financières divers (3)		
Valeurs mobilières de placement	51 536,92		51 536,92	53 639,94	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Disponibilités	560,64		560,64	1 324,90	Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	124,00	121,00
Charges constatées d'avance (2)	6189,00		6 189,00	339,60	Dettes fiscales et sociales	890,00	1 293,40
Total II	132 195,56		132 195,56	55 304,50	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
COMPTE de régularisation (III)					Autres dettes	20 625,52	12 981,11
Charges à répartir sur plusieurs exercices					COMPTE de régularisation (1)		
Ecart de conversion Actif (IV)					Produits constatés d'avance	73 909,00	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	132 195,56		132 195,56	55 304,50	Total IV	95 548,52	14 395,51
ENGAGEMENTS RECUS (pour mémoire)					Ecart de conversion Passif (V)		
* Legs nets à réaliser, acceptés par les organes statutairement compétents							
* Legs nets à réaliser, autorisés par l'organisme de tutelle					TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	132 195,56	55 304,50
* Dons en nature restant à faire					ENGAGEMENTS DONNES (pour mémoire)		
(1) Dont à moins d'un an							
(2) Dont à plus d'un an							



Projet associatif 2020

Appuyer les populations des territoires maliens partenaires pour une amélioration de leurs conditions de vie dans le cadre d'un développement soutenable (social, économique, environnemental).

Pour cela Essonne-Sahel continuera à agir :

- pour le renforcement des actions visant l'autonomisation et les compétences des collectivités locales maliennes et des populations dans leurs projets de développement ;
- pour le renforcement des liens avec les associations de la diaspora ;
- pour le renforcement du Réseau Essonne-Mali (RésEM), dont le CD91 est chef de file et autorité de gestion et dans la mise en œuvre des programmes et activités ;
- dans l'appui technique au réseau et le développement des compétences locales (montage de projet, sécurité alimentaire, accès à l'eau potable, éducation, formation...).

Les axes forts

- Le soutien aux collectivités et intercollectivités au service des populations ;
- L'échange avec la diaspora issue des territoires de coopération du RésEM ;
- L'appui au montage de projets ;
- La capitalisation et le partage des acquis d'Essonne-Sahel via E-S Ressources.

Prospective

- E-S engagera une réflexion sur son devenir, son organisation, son évolution... Cette démarche anticipative permettra de répondre à l'engagement d'E-S pour le programme 2022-2024 qui sera élaboré courant 2021.



Finances : synthèses 2018 & 2019 ; budget 2020 ; prospective 2021. Document informatif non soumis à délibération

	2018	Budget 2019	Réel 2019	Budget 2020	prospecti. 2021		2018	Budget 2019	Réel 2019	Budget 2020	prospecti. 2021
CHARGES						PRODUITS					
PROGRAMMES											
E-S intermédiaire financier (opérations pour compte)											
Montants transférés						Montants reçus					
Dossier AEP Djédigui Kassé			34 319,00	10 300,00		Dossier AEP Djédigui Kassé			44 619,00		
Dossier AEP Djédigui Kassé (avenant 5)				458,00		Dossier AEP Djédigui Kassé (avenant 5)				458,00	
MOD + construction Cescom Lambidou				111 686,00	4 584,00	AFDL +ALEA Cescom Lambidou				101 028,00	
						RésEM CSCOM Lambidou				7 442,00	7 800,00
			34 319,00	122 444,00	4 584,00				44 619,00	108 928,00	7 800,00
E-S intervenant (opérations ayant un impact sur l'exploitation)											
Versements aux opérateurs maliens						Subventions	3 384,00	0,00	4 821,00	7 560,00	6 619,00
ésEM form. ; appui maraichage; enquête bas fonds			4 841,00	13 749,00	11 442,00	formation et appui maraichage; enquête bas fonds			4 821,00	7 560,00	6 619,00
Cachan Djédigui-Kassé	2 718,00					Cachan Djédigui (diaspora)	3 384,00				
Contributions des partenaires						Contributions des partenaires	28 231,00	2 555,00	2 555,00	6 189,00	4 823,00
Association Amitiés Internationales	8 687,00					Association Amitiés Internationales	8 687,00			6 189,00	4 061,00
Solidarité Cachan + APDK Diakon Kembélé	5 200,00	2 555,00	2 555,00			Communauté Lambidou					762,00
Dossier AEP Soroma	5 671,00					Solidarité Cachan + APDK Diakon Kembélé	5 200,00	2 555,00	2 555,00		
Dossier Fallou	8 673,00					Dossier AEP Soroma	5 671,00				
						Dossier Fallou	8 673,00				
Total coûts	30 949,00	2 555,00	7 396,00	13 749,00	11 442,00	Total produits	31 615,00	2 555,00	7 376,00	13 749,00	11 442,00
Résultat	666,00	0,00	-20,00	0,00	0,00						
EXPLOITATION											
Coûts	0,00	0,00	1 613,00	0,00	0,00	Facturations	22 721,00	24 500,00	24 255,00	26 938,00	24 000,00
						EDDN 13/15 sub CD91					
						EDDN 16/18 sub CD91	21 000,00	1 000,00	1 000,00		
						RésEM 19/21 sub CD91		22 000,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
						La Verrière prestation fin de dossier	156,00				
Kembélé achat pompe			1 383,00			Solidarité Cachan Diakon Kembélé	427,00				
						Cachan Djédigui (volet SEDIF)	65,00				
						Ressortissants Djédigui	350,00				
						Dossier AEP SOROMA	289,00				
						Dossier Fallou	434,00				
						AEP complément AEP Djédigui Kassé				2 438,00	
						AFDL CSCOM Lambidou				1 500,00	1 000,00
Achat livres			230,00			Vente livres			255,00		
						Prestations expert (montage dossier maraichage)		1 500,00	0,00		
Total coûts	0,00	0,00	1 613,00	0,00	0,00	Total produits	22 721,00	24 500,00	24 255,00	26 938,00	24 000,00
FONCTIONNEMENT COURANT											
Coûts	30 755,00	31 585,00	29 504,00	29 945,00	30 395,00	Facturations	1 955,00	1 940,00	2 111,00	1 870,00	1 770,00
Achats généraux (fourn, petit équip)	295,00	750,00	554,00	600,00	650,00						
Prestations diverses	895,00	1 235,00	989,00	1 005,00	1 005,00						
Voyages et déplacements	2 780,00	2 050,00	2 112,00	2 000,00	2 000,00	Dons	430,00	430,00	400,00	400,00	400,00
Frais de personnel	26 535,00	27 330,00	25 619,00	26 100,00	26 500,00	Produits financiers	405,00	400,00	297,00	250,00	150,00
Divers	45,00					Divers	10,00		194,00		
Services bancaires	205,00	220,00	230,00	240,00	240,00	Cotisations	1 110,00	1 110,00	1 220,00	1 220,00	1 220,00
Total coûts	30 755,00	31 585,00	29 504,00	29 945,00	30 395,00	Total produits	1 955,00	1 940,00	2 111,00	1 870,00	1 770,00
TOTAL GENERAL	61 704,00	34 140,00	38 513,00	43 694,00	41 837,00		56 291,00	28 995,00	33 742,00	42 557,00	37 212,00
RESULTAT							-5 413,00	-5 145,00	-4 771,00	-1 137,00	-4 625,00



Éléments essentiels des échanges

Rapport moral, rapport d'activité et financier :

- Le coût d'Etat et les décisions de la CEDEAO et de la BCEAO qui ont suivi, avaient affecté pendant un temps les mouvements financiers internationaux vers le Mali, et ce même depuis la France. Depuis, les blocages des mouvements financiers entre la France et le Mali ont été levés.
- Rentrée des classes : les écoles fonctionnent de manière quasi normale, mais au vu du retard accumulé sur le calendrier, l'année scolaire 2019/2020 sera prolongée jusqu'en novembre afin d'organiser les examens. La nouvelle année scolaire 2020/2021 devrait commencer en décembre.
- Réhabilitation du micro-barrage de Kembé : Jacques Ryckelynck est sollicité pour donner son avis sur l'ouvrage après transmission par Jean-Luc Gaget de photos et vidéos du micro-barrage en l'état actuel. Un diagnostic pourrait être demandé à bureau d'étude au Mali.
- Ouverture d'un compte E-S sur YouTube pour faciliter la mise en ligne de vidéos sur le site *91essonnesahel.org*. Déjà quelques vidéos en ligne. Les compétences vidéographiques sont à renforcer. Les Amis du jumelage, par l'intermédiaire de Vincent Fauvell-Champion, proposent leur aide pour le montage de vidéos.
- Le budget 2020 fait apparaître le même niveau de déficit structurel de fonctionnement que celui observé au cours des exercices antérieurs : le niveau de trésorerie devrait permettre d'assurer le fonctionnement de l'association jusqu'à mi-2022 au plus tard. A noter que pour pouvoir fonctionner sereinement, il faudrait une subvention de l'ordre de 30 à 35 000 € par an (23 000 € actuellement).

Projet associatif :

- Comme cela avait déjà été annoncé lors de la précédente AG, E-S ne s'engagera pas sur de nouveaux projets lourds d'appui à des associations, mais continuera d'appuyer les projets en cours et se limitera au volet appui-conseil.
- La question de la pérennité des associations d'E-S, et d'E-S elle-même, s'est à nouveau posée. Des inquiétudes ont été formulées quant au vieillissement et au non-renouvellement des membres ainsi qu'aux baisses des fonds propres.
- Les associations d'E-S sont invitées à faire part au Président d'E-S de leur positionnement et de leur engagement dans le cas d'un éventuel prochain programme de coopération du RésEM.
- La question de la mobilisation d'un public plus jeune, telle que la nouvelle génération des ressortissants (les 35-45 ans) doit amener chaque structure à réfléchir sur les moyens de se retrouver autour de thématiques communes.



Assemblée générale 2020. Résolutions

RÉSOLUTION 1 : rapport moral et rapport d'activité du Président

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les rapports moral et d'activité 2019 présentés par le président.

Vote : **adoptée à l'unanimité des présents et représentés.**

RÉSOLUTION 2 : rapport financier du Trésorier

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve le rapport financier pour l'exercice 2019 présenté par le trésorier.

Vote : **adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

RÉSOLUTION 3 : comptes et affectation du résultat

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les comptes 2019 présentés par le trésorier, faisant apparaître un résultat négatif de 4 773,15 € ; elle donne quitus plein et entier au trésorier.

Vote : **adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

RÉSOLUTION 4 : rapport des vérificateurs

L'assemblée prend acte de la présentation et des conclusions du rapport des vérificateurs.

RÉSOLUTION 5 : affectation du résultat

L'assemblée générale, sur proposition du Président et après en avoir délibéré, décide d'affecter la totalité du résultat 2019 au compte « report à nouveau ».

Vote : **adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

RÉSOLUTION 6 : commission de contrôle financier, élection des vérificateurs

La commission de contrôle financier est composée de deux vérificateurs titulaires et un vérificateur suppléant élus par l'assemblée générale.

Deux candidatures ont été reçues : Catherine Autebert et Hugues Raucy.

Vote : **Après avoir vérifié l'éligibilité des candidats, sont élus à l'unanimité des présents et représentés, Catherine Autebert et Hugues Raucy aux postes de vérificateurs titulaires.**

RÉSOLUTION 7 : projet associatif 2020

L'Assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les orientations du projet 2021.

Vote : **adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

RÉSOLUTION 8 : élection d'administrateurs

Les mandats d'administrateur de Catherine Bonnot, Jehan-Jacques Cochet et Michel Gruber arrivent à expiration lors de cette assemblée. Yannick Potiron et Nicole Vallée démissionnent pour des raisons personnelles. 9 sièges sont pourvus, 9 sièges à renouveler ou à pourvoir (3 fins de mandat, 2 démissions, 4 sièges vacants) ;

Sont candidat-e-s au poste d'administrateur : Catherine Bonnot et Michel Gruber.

Vote : Après avoir vérifié l'éligibilité des candidat-e-s, **sont élu-e-s à l'unanimité des présents et représentés : Catherine Bonnot, Michel Gruber.** Leur mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée générale de 2022, statuant sur l'activité de 2021. Le conseil d'administration est composé de 11 membres (9 mini, 18 maxi) : **Bonnot Catherine, Fauvell-Champion Vincent, Gaget Jean-Luc, Gruber Michel, Milien Serge, Piqué Claudie, Raucy Hugues, Ravaud Gérard, Rodriguez Adrien, Ryckelynck Jacques, Sergent Françoise.** 9 postes restent vacants.



RÉSOLUTION 9 : pouvoirs pour la mise en œuvre et l'exécution des décisions prises par l'assemblée générale

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et au conseil d'administration, pour la mise en œuvre et l'exécution de toutes les décisions prises par la présente assemblée, à cet effet : passer et signer tous actes et déclarations, accomplir toutes formalités, disposer et engager les dépenses y afférents.

Vote : adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Certifié sincère et conforme
A Bures-sur-Yvette le 10 octobre 2020

Essonne-Sahel
SIRET 410 010 607 00027
Le Président



Jean-Luc Gaget
Président

Françoise Sergent
Administratrice

Présent-e-s et représenté-e-s

Présent-e-s :

Associations : Michel Gruber (TA Draveil), Xavier Houdy (Ajukoby, Bures-sur-Yvette), Serge Milien (TA Draveil), Claudie Piqué (CDJ Chilly-Mazarin), Françoise Sergent (Ajukoby, Bures-sur-Yvette), Gérard Ravaud (Ajukoby, Bures-sur-Yvette), Adrien Rodriguez (Les Amis du Jumelage, Marolles-en-Hurepoix), Jacques Ryckelynck (CdJ Limours).

Individuel : Jean-Luc Gaget,

Excusé-e-s ayant donné pouvoir :

Associations : Catherine Bonnot (CDJ Chilly-Mazarin) pouvoir à Gérard Ravaud, Jehan-Jacques Cochet (CdJ Limours) pouvoir à Jacques Ryckelynck, Vincent Fauvell-Champion (Les Amis du Jumelage, Marolles-en-Hurepoix) pouvoir à Adrien Rodriguez, Hugues Raucy (CDJ Chilly-Mazarin) pouvoir à Claudie Piqué, Alain Séverac (Les Amis du Jumelage Marolles-en-Hurepoix) pouvoir à Françoise Sergent.

Individuels : Bernard Corbel pouvoir à Michel Gruber, Yannick Potiron pouvoir à Jean-Luc Gaget, Georgette Soudrie pouvoir à Serge Milien.

Excusées : Martine Pinthon (Maliance, Dourdan), Denise Theurillat (Maliance, Dourdan), Nicole Vallée (TAD Draveil).

Nombre de voix statutaires : **22** ; nombre de voix des présents et représentés : **17**

A assisté : Marine Buffet, chargée de mission E-S.